

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 29 (1937)
Heft: 11

Rubrik: Économie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Economie.

La conjoncture pendant le troisième trimestre 1937.

Dans notre dernier examen de la situation, nous pûmes encore constater que la conjoncture continuait à s'améliorer quoique les dangers fussent déjà menaçants et l'insécurité grandissante; depuis lors, les obstacles se sont amoncelés et nous nous trouvons devant *un ébranlement de la situation économique internationale* dont les suites sont en tout cas absolument imprévisibles. Nous trouvons des signes de crise aussi bien dans la chute des prix des matières premières que dans la forte baisse boursière, notamment à New-York où la régression est comparable à celle qui précédâ la crise, en 1929; la chute des prix des matières premières dure depuis quelque temps, elle entraîne une dépréciation des stocks et une régression de la production. Les derniers chiffres de la production concernant le mois d'août et une partie de septembre ne traduisent encore aucune dépression générale. Dans l'industrie du textile, on constate un sensible accroissement du chômage, conséquence de la chute des prix du coton. Aux Etats-Unis, l'index de la production industrielle des trois derniers mois révèle un ralentissement dans la progression de la production, c'est-à-dire une légère régression par rapport à l'année précédente. Les chiffres relatifs au mois d'octobre nous donneront plus de précision sur la tendance de la conjoncture.

Jusqu'à maintenant, la Suisse a été peu touchée par les remous des marchés internationaux; la Bourse traduit cependant une baisse assez sensible dans l'industrie textile et qui est imputable probablement à une certaine diminution de la production due à la chute des prix des matières premières. Conformément aux pronostics, le commerce extérieur a continué à se développer jusqu'en septembre si bien que le marché du travail s'en est favorablement ressenti. Cependant dans notre pays aussi, la reprise accuse un ralentissement.

Un examen plus serré des divers secteurs économiques permet de faire, en Suisse, les constatations suivantes:

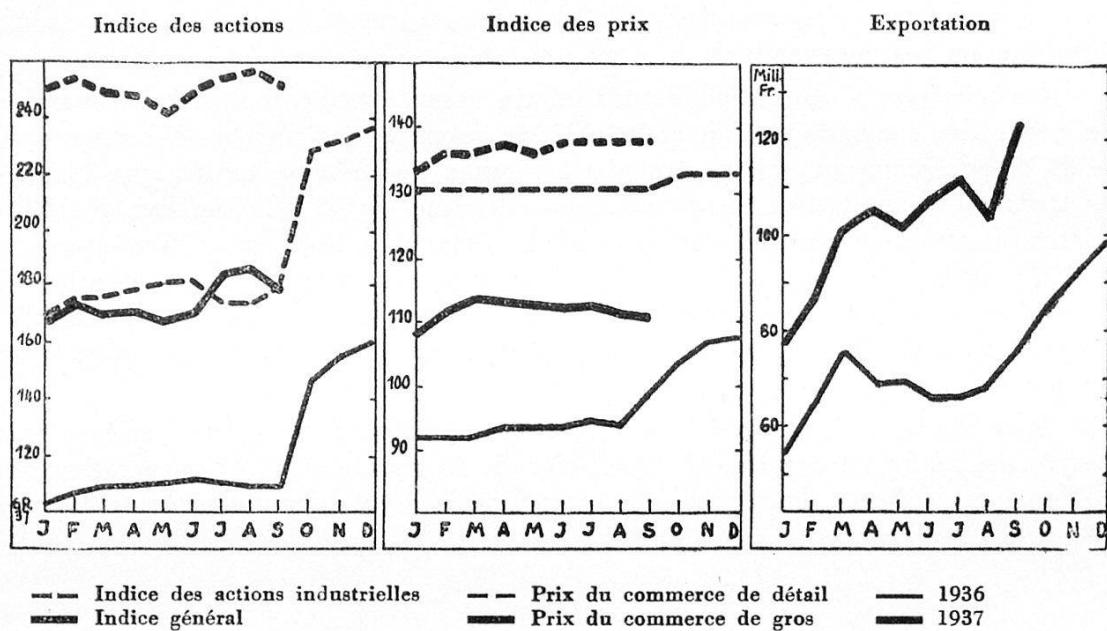
Sur le marché des capitaux, la grande liquidité reste sans changement. L'afflux des capitaux étrangers a momentanément repris. Les réserves d'or et de devises détenues par la Banque Nationale ont augmenté, de fin juin à fin octobre, de 465 millions de francs si bien qu'elles atteignent maintenant plus de 3 milliards, non compris le demi-milliard du fonds d'égalisation. D'autre part, les engagements à vue de la Banque Nationale ont atteint la somme-record de 1686 millions. Ces chiffres seraient encore plus élevés s'il ne se produisait pas une forte exportation de capitaux. Le montant des emprunts étrangers a augmenté de 292 millions depuis le début de l'année. En outre, une statistique américaine nous apprend que pendant le premier semestre 1937 un capital suisse de 313 millions de francs a été consacré, aux Etats-Unis, à l'achat de papiers-valeurs. Les investissements suisses à l'étranger prennent actuellement une ampleur que l'on n'avait plus constatée depuis 1929.

Le niveau de l'intérêt est resté stable dans notre pays. Les fonds d'Etat sont cotés très haut et leur rendement est encore d'environ 3,3 %. Les banques ont fortement baissé le taux d'intérêt pour les dépôts; pourtant le taux d'intérêt sur les prêts ne régresse que lentement.

Les cours des actions atteignirent le point culminant en juillet, mais à partir de ce moment ils baissèrent sensiblement, influencés par la baisse de New-York; en voici l'indice publié par la Banque Nationale:

Fin	Indice général	Actions industrielles
Janvier	168,4	250,3
Avril	171,9	247,6
Juillet	182,5	254,4
Août	185,1	257,4
Septembre	178,4	253,6
10 octobre	169,6	242,3

Sur les *marchés économiques*, on a constaté une nouvelle régression des prix en août et en septembre. L'indice suisse des prix de gros traduit également cette tendance. Il est tombé à 110,5 (juillet 1914 = 100), ce qui signifie un recul de 1,6 % comparativement au mois de juillet, et 2,4 % par rapport au niveau-record de 113,3 atteint en mars. Ce sont particulièrement les prix des matières premières industrielles (métaux et textiles), mais aussi ceux des céréales qui sont tombés.



Le coût de la vie est resté stable au cours de ces derniers mois; à fin septembre, l'indice était de 137,0, comme en août, contre 137,2 en juin. Les *prix* des denrées alimentaires ont légèrement baissé.

Voici comment s'est développé le *commerce extérieur*:

	Importations				Exportations			
	1936	1937	Augmentation 1936/37 en millions de francs	en %	1936	1937	Augmentation 1936/37 en millions de francs	en %
1er trimestre . .	268	455	+ 187	69	192	264	+ 72	37
2e » . .	273	475	+ 202	74	204	315	+ 111	54
3e » . .	280	419	+ 139	50	210	338	+ 128	61

Dans le troisième trimestre, les importations furent de 140 millions supérieures au chiffre de l'année précédente, mais cette augmentation n'est plus que de 50 % contre 74 % dans le deuxième trimestre et 69 % dans le premier trimestre 1937. Cette régression relative est due notamment à la baisse des prix des matières premières. Par contre, les exportations accusent un nouveau record. Dans ce dernier trimestre, l'augmentation est de 61 % comparativement à l'année précédente.

Dans les branches de l'industrie les plus importantes, les exportations donnent les chiffres suivants, en millions:

	1936	1937		1936	1937
Cotonnades	4,5	6,9	Chaussures	4,4	5,5
Tissus	9,8	16,9	Aluminium	7,9	16,8
Broderies	3,9	7,2	Machines	28,4	46,5
Chappe	0,6	1,1	Montres	36,9	63,4
Soieries	6,3	8,9	Instruments et appareils .	8,0	12,3
Rubans de soie	0,9	1,5	Parfumerie et droguerie .	10,0	15,2
Lainages	0,5	1,1	Couleurs au goudron .	18,8	21,4
Mercerie	1,3	2,2	Chocolat	0,3	0,4
Soie artificielle	3,6	5,5	Lait condensé	1,1	1,3
Objets de paille	0,9	1,3	Fromage	10,0	12,8

C'est l'industrie des machines et celle de l'horlogerie qui accusent la plus forte augmentation des exportations; viennent ensuite l'aluminium, les produits chimiques et les cotonnades.

Le tourisme a connu pendant l'été un essor extraordinairement favorable. Au cours des mois de juin à août 1937, le nombre des nuitées d'étrangers fut de 59 % supérieur au chiffre enregistré l'année précédente, tandis que pendant les trois mois antérieurs l'augmentation avait été de 45 %. L'afflux des hôtes suisses fut aussi, au cours des mois d'été, supérieur de 10 % au chiffre enregistré en 1936. Dans l'ensemble, le nombre des nuitées accusa une augmentation de 31 %. Quant au chiffre d'affaires, il fut, pendant la dernière saison d'été, en augmentation de 40 à 50 %. Ainsi, de nombreux hôteliers sont de nouveau en mesure de payer leurs intérêts.

Dans l'économie intérieure, la reprise est encore lente et irrégulière. L'industrie du bâtiment continue à bénéficier de la réanimation. Comparativement à l'année précédente, la reprise est considérable; le tableau comparatif suivant concerne 28 villes:

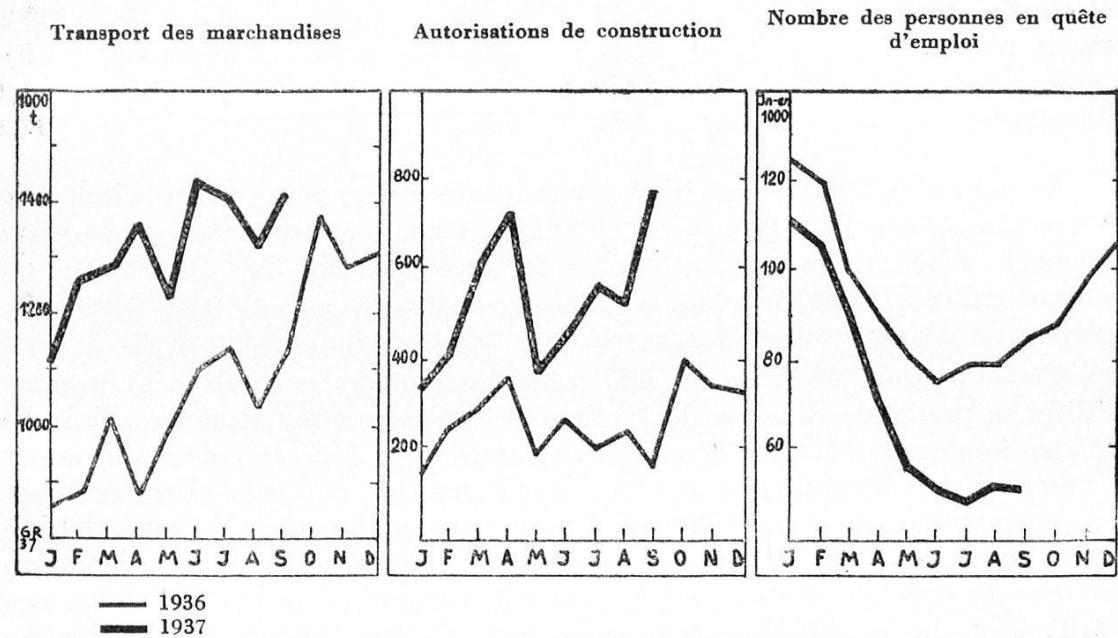
	Autorisations de construction d'appartements			Bâtiments neufs		
			modifications en % 1936/37			modifications en % 1936/37
	1936	1937		1936	1937	
1er trimestre . . .	718	1342	+ 86,9	1046	725	- 40,7
2e » . . .	800	1553	+ 94,1	612	839	+ 37,1
3e » . . .	577	1865	+ 223,2	860	1523	+ 77,1
	2095	4760	+ 127,2	2518	3087	+ 22,6

Le nombre des appartements nouvellement construits fut dans le troisième trimestre trois fois plus élevé que pendant l'année précédente. Cependant, l'augmentation est modeste si l'on tient compte des chiffres extraordinairement bas de l'année précédente. Le nombre des autorisations est également en progression. Ainsi, l'on peut s'attendre pour l'année prochaine à une réanimation encore plus sensible.

Le tableau suivant donne une idée du développement du *trafic des Chemins de fer fédéraux*:

	Transport des marchandises			Nombre de voyageurs				
	en millions de tonnes	1936	1937	augmentation	en millions	1936	1937	augmentation
1er trimestre	2,71	3,67	35,4		26,4	27,5	4,2	
2e » 	2,93	4,04	37,8		27,0	27,9	3,3	
3e » 	3,24	4,13	27,5		26,5	29,7	12,1	

L'augmentation du trafic fut, au cours du troisième trimestre, légèrement inférieure à celle des trimestres précédents. Cela provient de la régression des importations qui, elle-même, est imputable à la chute des prix. Par contre, le service des voyageurs a repris d'une façon fort réjouissante, ce qui est dû, d'une part, au grand afflux d'hôtes étrangers et, d'autre part, aussi à la réanimation du tourisme indigène. Les recettes de transport se sont accrues moins rapidement que pendant le deuxième trimestre, si bien que l'excédent d'exploitation des C. F. F. accuse par rapport à l'année précédente une augmentation de 62 % contre 64 % au cours du deuxième trimestre.



Les chiffres d'affaires du commerce de détail montrent toujours que c'est là qu'est freiné le développement de la conjoncture. Cependant, de juillet à août, ils furent supérieurs de 8 % comparativement aux mois correspondants de 1936. Seulement, il s'agit surtout d'un effet de la hausse des prix; en général, le volume des affaires n'a pas augmenté. Les chiffres de septembre sont à peu près semblables à ceux de 1936; remarquons cependant qu'en septembre 1936 les chiffres reflétaient les achats considérables opérés immédiatement après la dévaluation.

Le marché du travail a été déchargé de 30,000 chômeurs, si l'on compare les chiffres enregistrés en été 1936 et 1937. Le nombre des personnes en quête d'emploi a évolué comme suit:

Mois	1934	1935	1936	1937	Diminution en 1937	
					comparativement à 1936 absolue	en %
Janvier . . .	99,147	110,283	124,008	110,754	13,254	11
Avril . . .	54,210	72,444	89,370	70,793	18,577	21
Juin . . .	46,936	59,678	75,127	50,830	24,297	32
Juillet . . .	49,198	63,497	78,948	49,244	29,704	38
Août . . .	52,147	66,656	79,281	51,892	27,389	35
Septembre . . .	51,387	69,123	82,962	51,876	31,086	37

La diminution du nombre des chômeurs qui, en juillet, était de 37,6 %, fut un peu moindre en août; cependant l'amélioration constatée en septembre équivaut de nouveau à celle de juin. Toutefois, il semble qu'on va vers une certaine stabilité, car le nombre des chômeurs n'a pas diminué, ces derniers mois, à la même cadence qu'au début de l'année.

Ce sont les professions énumérées ci-dessous qui accusent le plus grand nombre de chômeurs:

	Fin septembre			Modification en 1937	
	1935	1936	1937	par rapport à 1936 en chiffres absolus	en %
Industrie du bâtiment . . .	23,659	33,046	22,161	—10,885	32,9
Métallurgie, machines, électro- technique	9,241	11,098	4,889	— 6,209	55,9
Commerce et administration	4,556	5,409	4,168	— 1,241	22,9
Manceuvres	4,519	5,223	4,023	— 1,200	23,0
Horlogerie et bijouterie . .	8,691	6,533	3,189	— 3,344	51,2
Bois et verre	3,108	4,863	2,699	— 2,164	44,5
Textile	5,519	4,105	2,050	— 2,055	50,0
Alimentation	938	1,192	879	— 313	26,3

En pour-cent, l'allégement le plus considérable s'est produit dans l'industrie des machines, dans l'horlogerie et le textile, donc dans trois branches essentiellement exportatrices. Dans l'industrie du bâtiment, la diminution du chômage est considérablement plus réduite puisque, comme nous venons de le souligner, la réanimation n'y a pas encore atteint son point culminant.

L'amélioration des *finances publiques* s'est quelque peu relâchée au cours de l'été, en particulier à cause de la diminution des recettes douanières (régression des importations). Les bénéfices des entreprises fédérales de transport et de communication accusent cependant, aussi pendant ces trois derniers mois, une augmentation de 18 millions de francs comparativement à l'année précédente. Depuis le début de l'année, les recettes douanières de la Confédération ainsi que le droit de timbre et les excédents d'exploitation des C.F.F. et des P.T.T. sont de 73 millions supérieurs aux chiffres enregistrés à l'époque correspondante de l'année 1936.

Actuellement, les *prévisions* pour l'avenir sont très incertaines. L'évolution de la situation économique internationale dépend avant tout des effets qu'aura la dépression économique des Etats-Unis sur l'économie mondiale. En tout cas, il faut compter maintenant sur un arrêt du développement de la conjoncture et, dans quelques pays, sur une courbe descendante de la production. Il n'est pas possible de dire aujourd'hui s'il s'agit d'une brève crise partielle ou si la dépression se confirmera.

A la longue, la Suisse ressentirait naturellement les effets de la crise américaine même si cette dernière ne provoque que de grosses pertes temporaires, car les Etats-Unis ont absorbé pendant les neuf premiers mois de 1937 pour 81 millions de francs de marchandises suisses, c'est-à-dire le 8,8 % de nos exportations globales. Ce serait naturellement l'exportation des montres qui serait la plus sensible à la diminution du pouvoir d'achat américain, tandis que l'industrie des machines ne serait probablement pas touchée si tôt, puisqu'elle travaille pour des industries étrangères qui ont besoin de remplacer et de rénover leur matériel nécessaire à la fabrication des armements. Donc, pour le moment, le pessimisme n'est pas de mise. Jusqu'à la fin de l'année, nos industries d'exportations donneront des résultats satisfaisants. Nous avons suffisamment insisté sur le fait que notre économie intérieure souffre de l'insuffisance du pouvoir d'achat. C'est justement cette incertitude de pouvoir exporter qui devrait nous pousser à envisager une politique économique de longue portée; si nous en avions une en Suisse, ces considérations nous inciteraient à fortifier notre marché intérieur et à lutter par tous les moyens contre le chômage qui sévit encore.

Les banques suisses en 1936.

Le grand événement financier de 1936 fut la dévaluation du franc suisse. Elle a marqué de son sceau tout le développement bancaire. Pendant les neuf premiers mois, les banques suisses subirent encore la crise. Puis au cours du dernier trimestre, la situation s'améliora tout d'un coup, grâce à la dévaluation. A la fin de l'année, le total global des bilans atteignit 18080 millions de francs, ce qui implique, par rapport à 1935, une augmentation de 528 millions. Cette amélioration est imputable à la déthésaurisation des capitaux, à la cessation de l'exportation des capitaux et à un nouvel afflux de capitaux étrangers. Les banques virent augmenter leur liquidité et leurs bénéfices.

La nouvelle statistique contient 16 établissements de plus que celle de 1935; d'autre part, 14 instituts en ont été radiés par suite de liquidation; d'assainissement ou de fusion. Cependant ces mutations n'ont que peu d'importance puisque les admissions et les radiations se compensent. C'est pourquoi l'on peut, en général, comparer les chiffres de 1936 à ceux de 1935. Le tableau suivant permet de suivre le développement de nos instituts bancaires.

	Capital versé	Ré- serves	Avoirs étrangers	Dont épargne	Total des bilans	Bénéfice net	Divi- dende
	en millions de francs				en millions de francs		
1906	712	206	4,917	1367	6,350	62	46
1913	1035	304	7,170	1771	9,325	74	64
1919	1260	389	11,034	2621	13,452	107	82
1925	1391	429	12,285	3410	14,774	117	96
1929	1859	614	17,016	4304	20,493	170	132
1930*	1889	654	17,956	5517*	21,530	169	132
1931*	1949	661	17,199	5764*	20,467	127	110
1932*	1914	675	16,888	5944*	19,945	118	103
1933*	1791	631	16,307	5904*	19,150	103	91
1934*	1746	633	15,884	5888*	18,645	73	82
1935*	1683	589	14,862	5767*	17,552	47	73
1936*	1545	610	15,493	5690*	18,080	82	76

* Ne pas comparer avec les années précédentes.

Sous la rubrique « capital versé », on constate une régression due aux assainissements qui durent être opérés. Au cours du dernier trimestre, les avoirs étrangers se sont sensiblement accrus, alors que jusque là leur diminution, interrompue depuis 1934, donnait des inquiétudes.

Le tableau suivant montre comment les divers groupes de banques ont participé à l'augmentation de la somme globale des bilans:

	En millions de francs	En pour-cent				En pour-cent			
		1936	1906	1913	1925	1930	1931	1934	1935
Banques cantonales . . .	8,018	27,8	30,8	31,9	28,2	37,0*	42,4*	44,7*	44,3*
Grandes banques . . .	4,600	24,6	26,5	33,3	39,8	35,0	26,7	23,7	25,4
Banques locales, moyennes et petites	3,611	38,1	34,1	27,1	25,0	19,9*	21,1*	21,1*	20,0*
Caisse Raiffeisen . . .	377	9,5	8,6	6,6	5,8	6,6	7,9	8,4	2,1
Caisse d'épargne . . .	1,474	—	—	1,1	1,2	1,5	1,9	2,1	8,2
	18,080	100	100	100	100	100	100	100	100

* Depuis 1931, le groupe des banques hypothécaires est compris dans celui des banques cantonales et locales.

Pendant les années de crise, les banques cantonales avaient sans cesse accru la part qu'elles détenaient du capital bancaire global; cette augmentation s'était faite au détriment des grandes banques, mais, en 1936, la tendance s'est modifiée. La part des grandes banques a de nouveau progressé par suite de la réanimation internationale, et les banques cantonales sont restées sur leurs positions. Par contre, pour la première fois, le capital propre des banques cantonales a dépassé celui des grandes banques qui ont dû passer par divers assainissements.

Il est intéressant de noter certaines modifications provoquées par la dévaluation. Déjà dans les chiffres du troisième trimestre, donc immédiatement après la dévaluation, on constate un afflux considérable de numéraire. Quant aux banques cantonales, cet afflux s'est produit surtout au début du quatrième trimestre, car les petits épargnans n'apportèrent leur argent à la banque que les uns après les autres. Voici quels en furent les effets sur la somme des bilans:

	Banques cantonales en millions de francs	Grandes banques en millions de francs
Premier trimestre 1936 . . .	— 44	+ 39
Deuxième trimestre 1936 . . .	— 17	+ 85
Troisième trimestre 1936 . . .	+ 41	+ 237
Quatrième trimestre 1936 . . .	+ 193	+ 82
Total	+ 173	+ 443

Les *avoirs étrangers* se répartissent comme suit dans les divers groupes bancaires:

Groupes	Modification par rapport à l'année précédente			Etat en 1936	% par rapport au chiffre total 1936
	1934	1935	1936 en millions de francs		
Banques cantonales	+ 154	— 73	+ 154	7,091	45,8
Grandes banques	— 482	— 764	+ 580	3,630	23,4
Banques locales, moyennes et petites	— 124	— 205	— 94	3,052	19,7
Caisse Raiffeisen	+ 14	+ 13	+ 5	356	2,3
Caisse d'épargne	+ 15	+ 7	— 14	1,364	8,8
	— 423	— 1022	+ 631	15,493	100,0

Alors que depuis 1930 les avoirs étrangers n'avaient cessé de diminuer, il se produisit en 1936 un revirement complet. Il ressort du tableau que dans toutes les banques les avoirs étrangers ont augmenté au total de 631 millions et atteignent ainsi 15494 millions. C'est dans les grandes banques que cette récupération sur les valeurs étrangères est la plus forte, surtout parce que les retraits bancaires diminuèrent ou cessèrent. L'argent déthésaurisé et les gains réalisés sur l'or et les devises par suite de la dévaluation ne furent pas tous destinés aux banques: une partie servit à l'achat, en Bourse, de divers titres ou à la souscription d'emprunts publics.

L'épargne par contre est en régression; elle a souffert de la crise plus que toutes les autres catégories et elle sera la dernière à se relever car elle est constituée surtout par le prélèvement que les salariés font sur le pouvoir d'achat qu'ils reçoivent sous forme de salaires. L'épargne ne pourra se reconstituer que si ce prélèvement est rendu possible par un revenu suffisant. Voici les mouvements de l'épargne:

	Etat en 1935	Etat en 1936 en millions de francs	Modification 1935/36
Banques cantonales	2622	2608	— 14
Grandes banques	145	148	+ 3
Banques locales moyennes et petites:			
a) banques de crédit foncier . . .	627	621	— 6
b) autres banques	337	289	— 48
Caisse Raiffeisen	187	188	+ 1
Caisse d'épargne	1121	1106	— 15

Une partie de cette régression de 79 millions est de nature statistique. Pour des raisons légales, 54 millions ne figurent plus sous la rubrique «épargne», tandis que les instituts nouvellement admis dans la statistique n'apportent que 22 millions d'épargnes. Sans ces mutations statistiques, la régression atteint 47 millions. Mais il y a encore d'autres facteurs importants à considérer; une partie de l'épargne a été investie dans des titres par souscription d'obligations émises par l'institut bancaire détenteur de cette épargne. Il y a eu donc simple transfert de comptes si bien que la diminution absolue se chiffre à 15 millions environ.

Le nombre des carnets d'épargne et de dépôt s'est élevé cependant de 37,879 unités et atteint le chiffre considérable de 4,074,165, ce qui donne une moyenne de 1354 francs par carnet, contre 1386 l'année précédente. Le taux d'intérêt moyen était à la fin 1936 de 3,19 % contre 3,17 % à la fin de l'année précédente.

Sous le chapitre «actifs», les comptes courants débiteurs, les avances et les prêts sont en forte diminution (— 444 millions) et se montent à 3941 millions. Cette régression est due à la stagnation des affaires. Pour la première fois depuis qu'il existe une statistique à ce sujet, les placements hypothécaires ont légèrement diminué par suite de la crise du bâtiment. Les titres et les placements à long terme accusent un accroissement de 83 millions et s'élèvent ainsi à 1406 millions. Cette augmentation ne provient que des grandes banques.

La liquidité s'est accrue fortement depuis la dévaluation. Comparativement au total des engagements, les actifs réalisables et les disponibilités atteignent 23,9 %, tandis que la loi n'exigerait dans le cas particulier que 8,22 %.

Le chiffre d'affaires global de 139 milliards est bien supérieur à celui de l'année précédente. Ce sont les grandes banques qui signalent l'augmentation la plus forte, due à la réanimation économique consécutive à la dévaluation.

La réaugmentation du bénéfice brut global a compensé le recul de 1935. Les pertes et les amortissements se montent au total à 66 millions dont près de 43 millions pour les seules grandes banques; toutefois, les pertes sont moins fortes que l'année précédente, et le bénéfice net est en augmentation de 35 millions; il atteint ainsi 82 millions. Les dividendes ont absorbé 76 millions; ainsi, la rémunération du capital est en moyenne de 5 % contre 4,4 % l'année précédente.

Sur 100
vont 50
à fond
toujours
est 10

L'âge des chômeurs.

Parallèlement à la classification des chômeurs par professions, leur *répartition selon l'âge* permet, elle aussi, des constatations intéressantes. Le tableau ci-dessous procède à une telle répartition; ces chiffres s'appliquent aux mois d'été des trois dernières années:

Catégorie d'âge	Nombre des personnes en quête d'emploi à fin juillet					
	1935		1936		1937	
	total	%	total	%	total	%
Au-dessous de 20 ans .	2,352	3,7	2,337	3,0	1,461	3,0
de 20 à 24 ans . . .	7,784	12,3	9,676	12,2	4,846	9,8
» 25 à 29 » . . .	8,966	14,1	11,677	14,8	6,135	12,5
» 30 à 39 » . . .	14,650	23,1	18,991	24,1	11,335	23,0
» 40 à 49 » . . .	11,852	18,6	14,867	18,8	9,481	19,3
» 50 à 59 » . . .	10,569	16,6	12,852	16,3	9,071	18,4
60 ans et plus . . .	7,324	11,6	8,548	10,8	6,915	14,0
Total	63,497	100	78,948	100	49,244	100

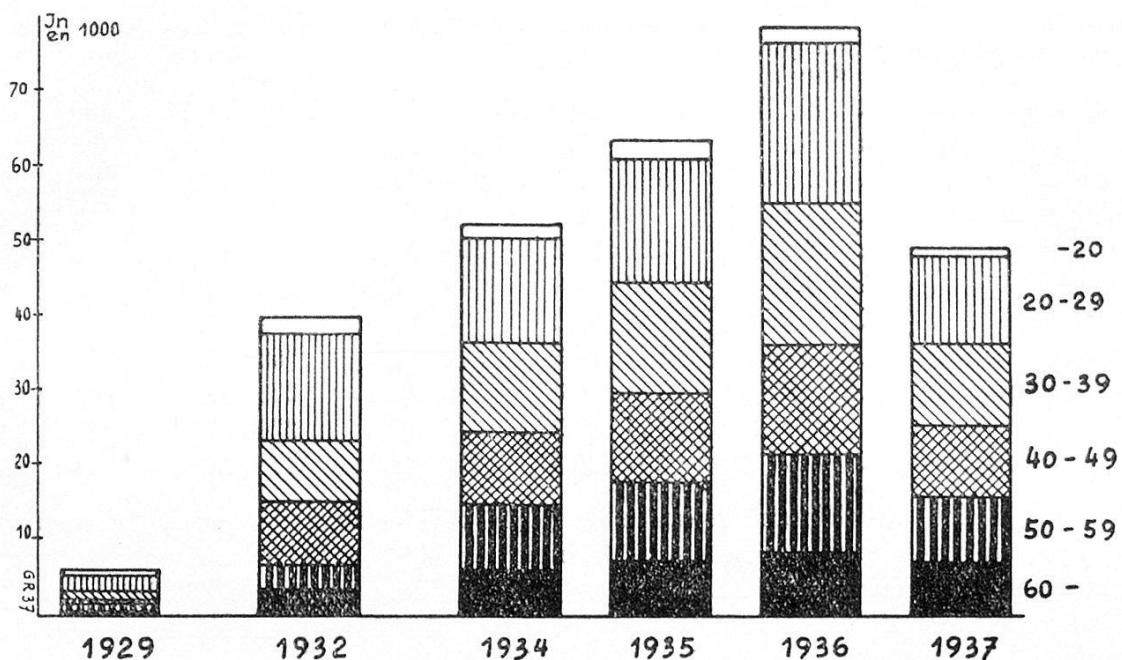
Des 49,244 personnes en quête d'emploi en juillet 1937, la plus grande partie, soit 23 %, sont âgés de 30 à 39 ans. Le groupe des jeunes gens entre 20 et 29 ans est presque aussi nombreux, avec 22,3 %. Les chômeurs âgés de plus de 60 ans représentent le 14 %, avec 6915 individus. 1461 jeunes gens au-dessous de 20 ans constituent le 3 % du nombre des salariés à la recherche de travail. Ces chiffres nous indiquent que 48,3 % des chômeurs sont âgés de moins de 40 ans et 51,7 %, soit plus de la moitié, de plus de 40 ans.

Comparativement à l'année précédente, on constate un recul du chômage dans toutes les catégories d'âge. De juillet 1936 à juillet 1937, le nombre des chômeurs est tombé de 78,948 à 49,244, soit de 37,6 %. L'ampleur de ce recul n'est toutefois pas la même dans toutes les catégories.

Catégorie d'âge	Recul du chômage de juillet 1936 à juillet 1937 en %	
Au-dessous de 20 ans		38
de 20 à 24 ans		50
» 25 à 29 »		47
» 30 à 39 »		43
» 40 à 49 »		36
» 50 à 59 »		29
60 ans et plus		19
Moyenne		37,6

Ce tableau montre nettement que le recul du chômage diminue dans la mesure où l'âge augmente; la seule exception est celle des jeunes gens au-dessous de 20 ans. Le recul de 38 % que nous constatons dans cette catégorie répond assez exactement à la moyenne générale de 37,6 %. Ce sont les chômeurs âgés qui ont le moins profité de la reprise économique, ce que montre d'ailleurs nettement le graphique ci-dessous:

Répartition des chômeurs d'après l'âge
(en juillet de chaque année).



Le recul absolu du chômage des travailleurs âgés comme d'ailleurs de son ampleur est très inférieur à ce que nous constatons chez les chômeurs plus jeunes. C'est l'effectif des chômeurs au-dessus de 60 ans qui accuse le plus de stabilité. Leur participation à l'ensemble du chômage a même passé de 10,8 à 14 % de 1936 à 1937. C'est la proportion la plus élevée établie par les enquêtes effectuées depuis janvier 1926 et qui a toujours oscillé entre 7,6 % (janvier 1933) et 12,1 % (juillet 1934). On peut craindre qu'à l'avenir également les chômeurs âgés ne profitent moins que leurs collègues plus jeunes de l'amélioration du marché du travail. Le problème du chômage devient ainsi de plus en plus le problème par excellence des travailleurs âgés; on peut donc se demander quelle va être la destinée des travailleurs en chômage ayant dépassé 60 ans.

Le tableau ci-dessous nous montre le même phénomène; il indique, établie selon l'âge et le sexe, la proportion des chômeurs comparativement à celle des salariés:

Age	Nombre des chômeurs pour 100 salariés répartis selon l'âge (fin juillet 1937)		
	hommes		femmes
Au-dessous de 20 ans	1,3	0,4
de 20 à 24 ans	2,5	0,5
> 25 à 29 >	3,9	0,7
> 30 à 39 >	4,9	1,2
> 40 à 49 >	5,5	1,9
> 50 à 59 >	7,4	2,0
60 ans et plus	10,1	1,9

Les travailleurs âgés des deux sexes sont plus fortement frappés par le chômage que les jeunes. Par contre, le degré de chômage chez les femmes est beaucoup plus faible que celui des hommes, et ceci pour toutes les catégories d'âge.

La répartition des chômeurs selon l'âge dans les professions les plus importantes révèle les chiffres suivants à fin juillet 1937:

Professions (hommes seulement)	Nombre								
	des salariés en quête d'une place	au-dessous de 25 ans	de 25 à 39 ans	de 40 à 59 ans	60 ans et plus				
	total	%	total	%	total	%	total	%	
Bâtiment	19,177	1,954	10,2	7,315	38,1	7,419	38,7	2,489	13,0
Machines et métaux	5,239	796	15,2	1,883	35,9	1,967	37,6	593	11,3
Industrie et adm. .	3,185	553	17,4	1,099	34,5	1,250	39,2	283	8,9
Horlogerie	3,138	38	1,2	608	19,4	1,262	40,2	1,230	39,2
Bois et verre . . .	2,723	321	11,8	890	32,7	995	36,5	517	19,0
Textile	1,241	38	3,0	228	18,4	593	47,8	382	30,8
Transports	965	49	5,1	508	52,6	362	37,5	46	4,8
Professions libres .	945	159	16,8	362	38,3	365	38,6	59	6,3
Agriculture	870	146	16,8	360	41,4	273	31,4	91	10,4
Denrées aliment. . .	802	154	19,2	381	47,5	224	27,9	43	5,4
Arts graphiques . .	706	207	29,3	290	41,1	173	24,5	36	5,1

L'âge des travailleurs en quête de place révèle donc de larges différences dans les diverses professions. Les chômeurs au-dessus de 60 ans sont le plus fortement représentés dans l'horlogerie (32,9 %), dans le textile (30,8 %). Dans le verre et le bois également, le chiffre de 19 % dépasse encore largement la moyenne de toutes les professions (14,4 %). C'est dans les transports (4,8 %) dans les arts graphiques (5,1 %) et dans les produits alimentaires (5,4 %) que le nombre des chômeurs âgés est proportionnellement le moins élevé.

Par contre, c'est dans les arts graphiques que la proportion des chômeurs au-dessous de 25 ans est la plus forte avec 29,3 %. Ce chiffre passe à 19,2 dans l'alimentation, 17,4 dans le commerce et l'administration, 16,8 dans les professions libres et l'agriculture. Dans les transports, 90,1 % des chômeurs sont âgés de 25 à 59 ans. Les plus jeunes et les plus âgés ne sont donc que très faiblement représentés.

Par rapport à l'année précédente, on remarque une très nette augmentation de l'âge des individus en quête de place, ce qui confirme encore une fois la remarque que nous avons faite, à savoir que les jeunes profitent dans une plus large mesure de la reprise économique que les travailleurs âgés.

Pour terminer, donnons encore quelques chiffres sur l'âge des chômeurs dans les grands cantons en juillet 1937:

Cantons	Nombre								
	des salariés en quête d'une place	au-dessous de 25 ans	de 25 à 39 ans	de 40 à 59 ans	60 ans et plus				
	total	%	total	%	total	%	total	%	
Zurich	12,412	1,484	12,0	4,832	38,9	4,784	38,5	1,312	10,6
Berne	7,753	804	10,4	2,762	35,6	2,915	37,6	1,272	16,4
Bâle-Ville . . .	4,159	772	18,6	1,749	42,0	1,271	30,6	367	8,8
Genève	3,763	323	8,6	1,159	30,8	1,734	46,1	547	14,5
Vaud	2,862	290	10,1	983	34,3	1,149	40,2	440	15,4
Neuchâtel . . .	2,711	182	6,7	670	24,7	1,071	39,5	788	29,1
Argovie	2,519	370	17,7	991	39,3	917	36,4	241	9,6
Tessin	2,339	601	25,7	779	33,3	718	30,7	241	10,3
St-Gall	2,288	194	8,5	577	25,2	1,007	44,0	510	22,3
Lucerne	1,593	167	10,5	591	37,1	622	39,0	213	13,4

Comme on le voit, la répartition des chômeurs selon l'âge accuse des différences marquées de canton à canton. Le pourcentage des chômeurs au-dessous de 25 ans est le plus considérable dans le canton du Tessin où il atteint 25,7

alors que la moyenne nationale est de 12,8. Les cantons de Bâle-Ville et d'Argovie sont assez fortement représentés avec 18,6 et 14,7 %. Les catégories moyennes montrent aussi de larges différences. C'est dans les cantons de Neuchâtel (29,1 %), de St-Gall (22,3 %) et de Berne (16,4 %) que les chômeurs au-dessus de 60 ans accusent la plus large proportion. Selon les données de l'Office fédéral, ces différences sont dues avant tout à la diversité de la répartition professionnelle des chômeurs dans les cantons comme d'ailleurs aux mesures cantonales de placement et de prévoyance-chômage.

La profession antérieure des non-qualifiés, actuellement chômeurs de l'industrie du bâtiment.

A la fin du mois de juin, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail a effectué une enquête sur la profession initiale des ouvriers non qualifiés (manœuvres) du bâtiment frappés de chômage. Les résultats sont extrêmement intéressants. On constate tout d'abord un fait assez extraordinaire. Parmi les 13,692 chômeurs non qualifiés du bâtiment sur lesquels s'est étendue l'enquête, nous constatons que 3498 ou 25 % étaient autrefois occupés dans l'agriculture et que 2346, soit 17 %, avaient fait un apprentissage. Ces deux groupes, avec 5844 individus, atteignent donc le 42 % de l'ensemble des manœuvres en chômage. L'Office fédéral estime que le nombre des ouvriers du bâtiment venus d'autres professions est en réalité plus élevé encore parce que la statistique n'a pas été en mesure de déterminer exactement la provenance professionnelle dans tous les cas.

On voit une fois de plus combien il est important que l'agriculture puisse assurer à ses ressortissants une existence suffisante. C'est aussi, et pas en dernier lieu, dans l'intérêt de la classe ouvrière elle-même. C'est de cette manière seulement qu'il sera possible de mettre fin aux migrations de l'agriculture vers l'industrie, à l'encombrement du marché du travail dans l'industrie et à la pression qu'il exerce sur les salaires.

Dans le tableau ci-dessous, nous avons classé par groupes professionnels (et par âge dans le cadre de ces groupes) les ouvriers non qualifiés du bâtiment frappés de chômage et qui ont fait un apprentissage dans une autre profession:

Groupes professionnels	Total	en % du total	au-dessous	40 ans	au-dessous	40 ans
			de 40 ans	et plus	%	et plus
Machines et métaux	569	24,2	275	294	48	52
Bâtiment	394	16,8	208	186	53	47
Produits alimentaires	357	15,2	180	177	50	50
Bois et verre	294	12,5	150	144	51	49
Horlogerie et bijouterie	170	7,2	46	124	27	73
Textile	140	6,0	30	110	21	79
Cuir	93	4,0	55	38	59	41
Commerce et administration	72	3,1	27	45	37	63
Cultures maraîchères, horticul- ture, etc.	60	2,6	34	26	57	43
Transports	53	2,3	33	20	62	38
Vêtement et nettoyage chimique	36	1,5	23	13	64	36
Arts graphiques	34	1,4	19	15	56	44
Hôtellerie	26	1,1	10	16	38	62
Professions libérales	22	0,9	10	12	45	55
Papier	13	0,6	6	7	46	54
Mines	13	0,6	4	9	31	69
Total	2346	100	1110	1236	47	53

Plus des ⅓ des ouvriers du bâtiment non qualifiés mais ayant fait un apprentissage dans une autre profession viennent de l'industrie des machines et métaux, du bâtiment, de l'industrie des produits alimentaires, du bois et du verre. Les métiers que l'on rencontre le plus souvent parmi les manœuvres du bâtiment sont les menuisiers, les boulanger, les serruriers, les horlogers et les maçons. On a pu déceler 167 professions différentes.

Etant donné le besoin d'ouvriers qualifiés qui se manifeste dans diverses professions, nous devons nous occuper de réintégrer dans leur profession antérieure une partie au moins de ces 2346 manœuvres, dont 1110 ou 47 % n'ont pas encore atteint leur quarantième année. On peut donc admettre qu'un certain nombre de ces travailleurs pourront retrouver une occupation dans leur profession. Parmi les chômeurs au-dessus de 40 ans, il y a certainement des forces qualifiées qui peuvent faire l'objet d'une réadaptation ou d'une rééducation.

Droit ouvrier.

L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail a pris les premières dispositions pour former une collection des contrats collectifs et accords analogues. Dans le « Bulletin de jurisprudence du travail » de septembre 1937, nous trouvons la nomenclature suivante:

Contrats-types de travail:

Pour les *voyageurs de commerce*; établi par arrêté du Conseil fédéral du 7 juillet 1931.

Pour les *employés de maison*; établi par le Conseil d'Etat du canton de Zurich (arrêté du 11 janvier 1934). Applicable tout d'abord à Zurich et à Winterthour. Possibilité d'extension.

Pour les *employés de maison* âgés de plus de 18 ans. Canton du Tessin (arrêté du 25 novembre 1930).

Ces liens juridiques sont prévus par le Code des obligations; comme on le voit, ces possibilités sont peu en usage.

Accords collectifs intercantonaux:

Industrie du bâtiment. Convention conclue le 24 mai 1937 entre la Société suisse des entrepreneurs d'une part et la Fédération suisse des ouvriers du bois et du bâtiment, la Fédération chrétienne-sociale des ouvriers du bâtiment et du bois, la Fédération suisse des ouvriers et employés évangéliques et l'Association nationale des ouvriers indépendants d'autre part, au sujet de la durée du travail, des tarifs de salaires et des contrats régionaux des maçons et des manœuvres du bâtiment. Durée de validité jusqu'au 31 mars 1938.

Industrie des métaux et des machines. Convention conclue le 19 juillet 1937 entre l'Association suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie d'une part et la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, la Fédération chrétienne-sociale des ouvriers sur métaux, la Fédération suisse des ouvriers et employés évangéliques et l'Association nationale des